

Développement Humain, Handicap et Changement Social Human Development, Disability, and Social Change



Éditorial

Patrick Fougeyrollas, Ph.D. et Luc Noreau, Ph.D

Numéro hors-série, avril 2015

Collection Espace participation social

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1086791ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1086791ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Réseau International sur le Processus de Production du Handicap

ISSN

1499-5549 (imprimé)

2562-6574 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Fougeyrollas, P. & Noreau, L. (2015). Éditorial. *Développement Humain, Handicap et Changement Social / Human Development, Disability, and Social Change*, 3–4. <https://doi.org/10.7202/1086791ar>

Tous droits réservés © Réseau International sur le Processus de Production du Handicap, 2015

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Éditorial

La ville inclusive, tout comme la société inclusive, est un projet collectif de développement social vers lequel une collectivité se met en mouvement. C'est un horizon utopique qui vise la prise en compte des diverses facettes identitaires de sa population en considérant tout particulièrement les citoyens qui vivent diverses formes d'exclusion ou de discrimination dues à une conception fondée sur une normalité standard applicable à une majorité de la collectivité.

Cette représentation sociale de la normalité restreinte est utilisée par les planificateurs, les concepteurs, les acteurs de nos collectivités comme les architectes, les entrepreneurs, les prestataires de services et le public, à un point tel qu'elle teinte nos bâtiments, nos infrastructures de transport, nos modes d'information et de communication, nos biens de consommation, nos relations interpersonnelles. Cette situation n'est pas intentionnelle mais a pour conséquence le maintien de la majorité des personnes handicapées et d'autres citoyens minoritaires ou minorisés dans un état de pauvreté, de désaffiliation sociale et de stigmatisation portant atteinte à leurs possibilités d'exercer leurs droits humains.

Transformer ce processus d'exclusion ou de discrimination ancré dans les représentations sociales normatives des concepteurs et acteurs de nos environnements urbains constitue l'enjeu de la conception universelle. Elle nécessite une prise de conscience, un développement de compétences, une nouvelle approche de gouvernance dans laquelle doit être reconnue que cette notion d'*universalité* pourrait demeurer une utopie, si elle n'était pas clairement définie, tout en étant suffisamment englobante pour inclure les exigences des citoyens utilisateurs experts les plus diversifiés et ultimement, si elle n'était pas portée par des actions concrètes de changement de paradigme à l'égard de la normalité. Considérer les personnes ayant des incapacités sévères de tous âges comme utilisateurs légitimes des objets courants, des environnements bâtis, des médias et technologies d'information et de communication, des infrastructures de services publics et privés est une exigence à considérer pour évaluer le sérieux des discours actuels sur l'universalité et l'inclusion.

Réfléchir sur la théorie, sur les concepts, leurs définitions, leurs composantes, leur opérationnalisation et leurs mesures permet de donner du sens et d'alimenter le développement des connaissances et le dialogue social éclairé. C'est essentiel dans un domaine aussi complexe que celui de l'évaluation de la mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, de la politique québécoise *À part entière*, des plans d'action des municipalités québécoises visant l'accroissement de la participation sociale des personnes ayant des incapacités ou des effets des initiatives de développement local inclusif partout dans le monde.

Les deux textes présentés dans ce premier numéro hors-série de la collection Espace participation sociale de la revue ont cette ambition de contribuer à la conceptualisation et à la nécessaire mesure des déterminants environnementaux de la participation sociale et de l'exercice des droits des personnes ayant des incapacités dans un contexte de développement urbain inclusif. Ils sont le fruit des travaux conceptuels d'une partie de l'équipe de recherche Participation sociale et villes

inclusives qui regroupe une trentaine de chercheurs et étudiants du Centre de recherche interdisciplinaire de réadaptation et intégration sociale (CIRRIIS-Université Laval) et de ses partenaires publics et communautaires de la ville de Québec, nationaux et internationaux. Cette équipe de recherche est financée par le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) pour sa programmation 2014-2018. Bonne lecture!

Patrick Fougeyrollas, Ph.D.

Chercheur responsable de l'axe 1 sur la conceptualisation

Luc Noreau, Ph.D

Chercheur principal de l'équipe Participation sociale et villes inclusives